



# SOCIÉTÉ DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Catholiques pour le  
«*Summorum Pontificum*»

## QUI SOMMES-NOUS?

La Société du Sacré Cœur de Jésus des Catholiques pour le «Summorum Pontificum» constitue une union de fidèles du Christ. Nous nous référons, dans notre activité, au Motu Proprio Summorum Pontificum (07.07.2007) du Pape Benoît XVI.

La société reconnaît intégralement l'enseignement de l'Église Catholique. Sa vie spirituelle et liturgique repose sur le Missel Romain publié par le Bienheureux Jean XXIII en 1962 et les autres livres liturgiques des trésors du Rite Romain de la Sainte Église Catholique.

## QUELS SONT NOS OBJECTIFS?

- L'organisation et la célébration de la Sainte Messe selon la forme extraordinaire du Rite Romain.
- La célébration de la Sainte Messe selon le Missel Romain de 1962 tous les dimanches et fêtes dans les paroisses.
- La société peut aussi organiser les offices liés à l'administration des autres sacrements selon la forme extraordinaire du Rite Romain.
- À la demande des prêtres et des paroissiens, la société peut apporter son aide à la formation des servants de messes et à la résolution de problèmes pratiques (ouvrages, infrastructures, partitions, etc.).

- En outre, afin de développer la vie spirituelle des membres de la Société sont célébrées des Adorations du Saint Sacrement, des Vêpres, des journées de pénitence et de prière, des récitations du Rosaire en communauté et des récollections. Pour cela, la Société invite et finance les invités (prêtres) après autorisation du curé et/ou de la Curie.
- Une messe de Requiem est célébrée chaque année pour le repos de l'âme des défunts de la Société.

Des groupes de travail sont mis en place dans le cadre de la Société pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs. À l'heure actuelle, à Moscou, deux groupes sont actifs : «Accompagnement musical» et «Servants de messe».

## QUI PEUT NOUS REJOINDRE?

La Société en tant que telle réunit les fidèles de différentes paroisses. Toute personne catholique majeure, baptisée et confirmée peut devenir membre de la Société ; tout membre doit pratiquer sa Foi.

## QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ?

- Les membres de la Société sont tenus de prier chaque jour pour le développement heureux de la Société.
- Les membres de la Sociétés sont tenus d'observer les objectifs de la Société et de coopérer à leur réalisation.

«La liturgie latine de l'Église sous ses diverses formes, au cours des siècles de l'ère chrétienne, a été un stimulant pour la vie spirituelle d'innombrables saints et qu'elle a affermi beaucoup de peuples par la religion et fécondé leur piété» (Benoît XVI, Motu Proprio Summorum Pontificum)

Contacts:

[www.summorum-pontificum.ru](http://www.summorum-pontificum.ru)